

Secrétariat  
c/o Public Health Schweiz  
Dufourstrasse 30  
3001 Bern  
[www.pro-salute.ch](http://www.pro-salute.ch)

## Rapport annuel 2023

Felix Wettstein, président

Pour pro-salute.ch, les points forts de l'année 2023 ont été la discussion et l'adoption du document de base qui reflète les valeurs et les positions communes de l'alliance, la participation aux tables rondes sur les soins coordonnés, la prise de position sur EFAS ainsi que la possibilité de repourvoir le secrétariat à temps partiel. Ce dernier est désormais basé à Santé publique Suisse.

En 2023, l'association pro-salute.ch a pu continuer à consolider sa mission consistant à intégrer le point de vue des assuré-e-s, des consommateurs et consommatrices et des patient-e-s dans le processus de décision en matière de soins de santé au niveau national. De plus en plus souvent, pro-salute.ch est invitée par les autorités à participer à des audiences, des prises de position ou des discussions. Nous avons intensifié nos échanges avec des acteurs publics et privés importants.

### Thèmes

**Qualité - transparence - coûts équitables** : c'est avec ces trois postulats que pro-salute.ch décrit sa base de valeurs communes. Le comité a élaboré un document de base qu'il a finalisé en février 2023. Ce « document sur les valeurs » sert d'une part à rendre visibles les priorités de pro-salute.ch aux organisations partenaires, aux médias et au public intéressé. D'autre part, il constitue le cadre d'orientation interne pour les décisions concernant les thèmes sur lesquels pro-salute.ch souhaite s'engager et le dénominateur commun auquel nous pouvons déjà nous référer. Les documents se trouvent sur notre [site web](#).

**Soins coordonnés** : Dans le contexte du « Mesures visant à freiner la hausse des coûts - 2e volet » ([22.062](#)), l'Office fédéral de la santé publique a organisé une "table ronde" avec trois rencontres entre janvier et mars 2023. A la demande de la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil national (CSSS-N), le premier des sept éléments du paquet, les « réseaux de soins coordonnés », doit être discuté de manière approfondie. pro-salute.ch était représentée par deux personnes lors de chacune des trois réunions. Nous nous sommes engagés pour que cette tâche de coordination puisse à l'avenir être indemnisée de manière spécifique. De nombreuses études et expériences prouvent que les soins coordonnés offrent aux patient-e-s une amélioration en termes de qualité et de transparence et que les coûts totaux peuvent être réduits. Sur le plan du contenu, le résultat des « tables rondes » a été décevant du point de vue de pro-salute.ch. Cette composante a malheureusement été retirée du volet par les décisions prises ensuite par la Commission et le Conseil. Cependant, nous nous sommes réjouis des échanges avec divers acteurs de la politique nationale de la santé qui ont partagé notre analyse.

**Le financement uniforme des prestations ambulatoires et stationnaires (EFAS)** : La mise en œuvre de l'initiative parlementaire [09.528](#) est considérée comme l'un des projets de réforme centraux dans le secteur de la santé. La proposition a été clarifiée au cours de l'année dans les deux chambres et soutenue lors des votes finaux de la session de décembre. pro-salute.ch avait déjà affiné sa position commune sur le EFAS l'année précédente, juste avant la fin de 2022, et l'avait soumise à la CSSS en début d'année. pro-salute.ch s'est principalement prononcé en faveur de cette demande, y compris pour l'inclusion des soins infirmiers. Cependant, la transition doit être

conçue de manière à ce que les coûts supplémentaires soient financés par l'impôt, et non par les primes. Les individus ne doivent pas être davantage chargés, en particulier en ce qui concerne les paiements supplémentaires ou, en cas de traitement stationnaires, un épuisement plus rapide de la franchise maximale. Comme ces préoccupations n'ont pas été prises en compte lors du processus de conciliation entre les deux chambres, nous sommes intervenus le 6 décembre avec une recommandation de vote négatif sur la proposition. Cela a suscité des discussions animées. Nous continuerons à défendre ces intérêts des assurés lors de la mise en œuvre de la LAMal désormais ajustée.

**Prise en charge dans des cas particuliers : Audition sur la révision des ordonnances OAMal et OPAS.** La CSSS du Conseil national a tenu une audition sur les modifications prévues des ordonnances le 12 janvier. pro-salute.ch était invité à y participer. En accord avec le comité, Franziska Lenz, membre du comité de Geliko (Ligue suisse contre le cancer), a représenté la perspective des assurés et des patient-e-s.

**Prise de position sur les mesures visant à freiner la hausse des coûts - 2e volet (22.062) :** La CSSS du Conseil des États a organisé une audition des représentants d'intérêts le 12 octobre. Pour des raisons de disponibilité, personne de pro-salute.ch n'a pu y participer, mais nous avons résumé notre position commune dans une lettre adressée aux membres de la commission. Nous avons réitéré notre espoir que les soins coordonnés soient finalement inclus dans le volet. Surtout, nous avons recommandé de rejeter la motion adoptée par le Conseil national (23.3504) « Contrats pluriannuels dans la LAMal ». Pour les assurés, cela représente un risque de charge financière indésirable.

**Révision de la LDEP : Participation à la consultation :** En octobre, pro-salute.ch a contribué à la révision complète de la loi sur le dossier électronique du patient. Nos principales préoccupations sont la protection des données ainsi que l'orientation vers une seule communauté principale ou un système unifié (également coordonné au niveau international) au lieu d'une pseudo-concurrence avec de nouveaux obstacles.

## Organes et personnel

Depuis le 1er octobre 2023, le poste de secrétariat à temps partiel est de nouveau pourvu, après avoir été vacant pendant plusieurs mois et que le comité bénévole ait dû se répartir les tâches entre eux. L'objectif déclaré était d'intégrer le secrétariat à une organisation. Cependant, aucune des organisations membres de pro-salute.ch n'a été en mesure d'assumer cette tâche dans son propre cadre.

Nous avons maintenant pu conclure un contrat de prestations avec Santé publique Suisse pour la gestion du secrétariat à 20%. Luana Marbot, MSc en sciences de la santé, collaboratrice scientifique, gère principalement les tâches du secrétariat. Elle est soutenue par Corina Wirth, directrice de Santé publique Suisse.

En vue du démarrage des travaux, le comité a considérablement précisé le "cahier des charges du secrétariat pro-salute.ch". Il a en outre adopté un règlement sur les frais.

L'assemblée générale annuelle s'est tenue le 25 avril à Berne, dans une salle de réunion du Palais fédéral. Les statuts ont été largement réformés à cette occasion. Après trois ans d'activité et d'expérience de l'association pro-salute.ch, diverses précisions se sont imposées. En allemand, « Ausschuss » s'appelle désormais « Vorstand » (en français, pas de changement : toujours « comité »).

Peu après l'assemblée générale, l'ASSM a annoncé qu'elle était prête à prolonger son engagement financier pour financer la phase de mise en place de pro-salute.ch jusqu'en 2026 dans les mêmes proportions que précédemment. Cette assurance donne au comité et au secrétariat la possibilité de planifier à moyen terme les priorités des projets et que du financement.

# pro-salute.ch

Le comité est composé du président et d'une personne de chacune des six organisations membres. Le comité s'est réuni virtuellement aux quatre dates suivantes : 31 janvier, 9 mai, 22 août, 7 novembre 2023. Entre-temps, des échanges animés ont eu lieu par voie de correspondance : Nous avons ainsi pu faire avancer les diverses activités.

Heureusement, la composition du comité est restée constante tout au long de l'année. En fin d'année, nous avons toutefois dû prendre congé de deux membres « de la première heure » : Peter Berchtold (vice-président de l'OSP) quitte ses fonctions et Ivo Meli, qui assume une nouvelle tâche au sein de la « Fondation pour la protection des consommateurs » et a déjà pu présenter son successeur, Sarah Lengyel, à pro-salute.ch.